

Grenoble, le 30 avril 2018

Coopération Isère – Kédougou : c'est parti !

Les Départements de l'Isère et de Kédougou (Sénégal) ont signé leur 1ère convention de coopération. Au cœur du projet, le schéma de développement culturel d'un Département sénégalais.

Le partenariat entre l'Isère et un territoire du Sénégal (à l'époque une Région), remonte aux années 90. Ce sont les caractéristiques rurales de leurs territoires, la richesse des paysages, leurs cultures, l'envie commune de bâtir des ponts entre les populations qui avaient motivé ces rapprochements. Ce partenariat nouveau s'inscrit dans la durée, avec des actions jusqu'en 2022.

Les actions se déclinent en 5 axes qui correspondent aux Objectifs de développement durable fixés par l'ONU : la culture et le patrimoine ; l'accès aux services sociaux de base ; la lutte contre la violence faite aux femmes ; l'éducation à la citoyenneté mondiale ; l'appui institutionnel.

L'une des particularités de cette coopération, c'est l'implication d'associations iséroises professionnelles : Culture et développement, Culture ailleurs, Tétraktyts, Planning familial et Aide médicale et développement. C'est dans le domaine de la santé que la première action vient d'être menée avec la réhabilitation du centre de santé de Dindéfelo.

2018 marque aussi la mise en œuvre du 1er schéma de développement culturel « Kédougou 2030 » adopté fin 2017, l'un des tout premiers au Sénégal ! Cela a incité l'Etat sénégalais à s'engager à financer un poste d'animateur culturel en soutien à cette initiative.

La convention a été signée récemment au Sénégal par M. Patrick Curtaud, Vice-président du Département de l'Isère chargé de la culture, du patrimoine et de la coopération décentralisée. A cette occasion, Patrick Curtaud s'est entretenu avec l'ambassadeur de France pour soutenir la candidature de l'Isère et de Kédougou à un financement de l'Etat. La réponse attendue pour fin mai.

« Nous nous réjouissons de la signature de cette convention qui inscrit l'engagement fort de nos deux Départements sur le long terme, et marque le lancement d'une politique de coopération volontariste, notamment dans le domaine culturel » explique Patrick Curtaud.